



Commune de
Val-de-Travers

Dicastère de l'administration, de la santé
et de la sécurité publique

Chancellerie communale

Tél. direct 032 886 43 90

Télécopie 032 886 43 10

Chancellerie.VDT@ne.ch

**Aux membres du Conseil
général de Val-de-Travers**

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers généraux,

Par la présente, nous avons l'avantage de vous convoquer à la prochaine séance extraordinaire du Conseil général de Val-de-Travers, fixée au

**lundi 9 décembre 2013, à 20h00
au collège de Buttes (hall de liaison)**

avec l'ordre du jour suivant :

1. Appel
2. Correspondance
3. Procès-verbal de la séance du 23 septembre 2013
4. Modification du règlement concernant l'exécution et la réfection des fouilles
5. Modification du règlement relatif à la gestion des déchets
6. Projet de reprise de la déchetterie et classement de la motion « Pour une déchetterie unique, centralisée et facile d'accès »
7. Rapport sur la politique communale d'accueil extrafamilial incluant un crédit de fr. 150'000.- pour les structures pré et parascolaires sur 3 sites
8. Quartier du Pontet (Couvet)
 - a) Crédit de fr. 850'000.- pour réaliser les équipements de la rue du Burcle
 - b) Crédit de fr. 192'000.- pour le rachat d'une servitude d'interdiction de bâtir grevant le bien-fonds no 3422
9. Communications du Conseil communal
10. Motions propositions et projets d'initiatives communales
11. Résolutions
12. Interpellations et questions

Dans l'attente de cette prochaine séance, nous vous présentons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers généraux, l'assurance de notre parfaite considération.

Val-de-Travers, le 19 novembre 2013 CC/cf

CONSEIL COMMUNAL

Annexes: - Procès-verbal de la séance du 23 septembre 2013
- Rapports et arrêtés relatifs aux points de l'ordre du jour
- Mise à jour de l'annuaire officiel
- Dates des séances 2014